



MARS 2011

ÎLOT VÉGE

LA RÉNOVATION DE L'ÎLOT VÉGE : RAPPEL DU PROJET

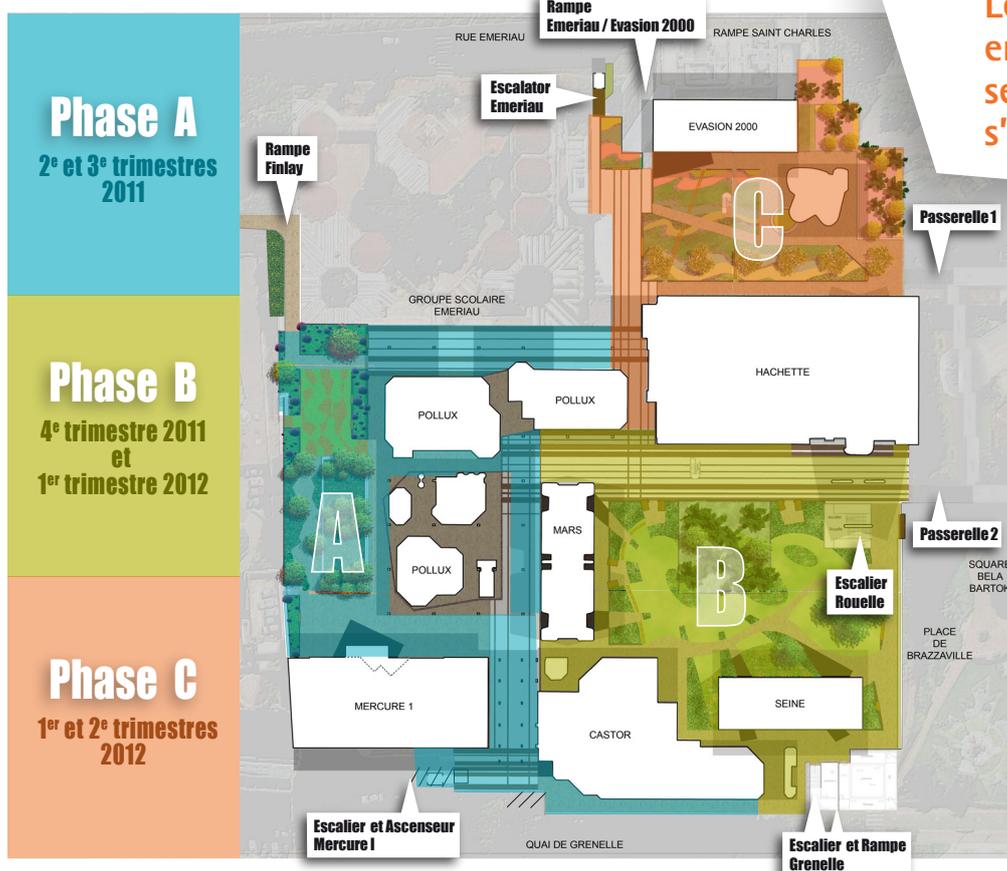
Le programme de rénovation de l'Îlot Vége prévoit :

- la réfection de l'étanchéité de la dalle,
- la création de trois jardins (jardin des fleurs, jardin des jeux, jardin bonsai),
- la modernisation de l'éclairage,
- la refonte des accès et cheminements et de leur revêtement,
- la mise aux normes et la rénovation des parkings.

Depuis 2009, le projet relatif à l'Îlot Vége a fait l'objet de plusieurs réunions de concertation avec les Présidents des tours, associations et entreprises concernées. Une réunion a également lieu le 15 mars 2011 avec la SemPariSeine, l'entreprise et la maîtrise d'oeuvre pour expliquer les étapes de ce chantier et les conditions de sa réalisation.

LE PHASAGE DES TRAVAUX

■ Sur la dalle



Les travaux se dérouleront en 3 phases. Ils débutent au second trimestre 2011 pour s'achever courant 2012.

■ Dans les parkings

Le planning précis des interventions dans les parkings sera communiqué au plus tôt aux titulaires des emplacements.

LA SEMPARISEINE S'EMPLOIE À LIMITER LES NUISANCES

Bruit : les horaires de chantier seront limités à la journée (de 8h à 18h). Aucune intervention n'est programmée le week-end ou les jours fériés. Pour les travaux de démolition les plus bruyants, un caisson insonorisant est prévu et les gravats seront évacués dans des goulottes avec tapis caoutchouc. A noter : hormis la phase de démolition, les travaux prévus ne sont pas particulièrement bruyants.

Poussière : la démolition se faisant dans un caisson, la poussière ne doit pas s'échapper. De plus, les gravats seront évacués dans des goulottes bâchées pour empêcher l'envol des poussières. Enfin, des systèmes d'arrosage ou de brumisation sont prévus.

Sécurité : les cheminements dédiés à la circulation des engins seront bien délimités et isolés des cheminements piétons. Les traversées seront repérées soigneusement, sous le contrôle du Coordinateur de sécurité.

Accès aux bâtiments : les accès seront préservés et des solutions provisoires de type passerelles mises en œuvre si besoin. L'accès au groupe scolaire par la dalle restera ouvert tout au long des travaux.

Circulation : la circulation de camions et engins se fera principalement en heures creuses, pour ne pas perturber la circulation.



Au total, les jardins comprendront jusqu'à 6000 m² de zones plantées. Le jardin bonsai offrira 740 m² de pelouse accessible.

DES SOLUTIONS POUR LES PARKINGS

Pour réaliser tous ces travaux, des solutions de parking provisoire, au sein du parc de la SemPariSeine, seront proposées le temps de la neutralisation des emplacements. La SemPariSeine s'attache, dans la mesure du possible, à trouver des solutions qui ne nécessitent pas des déplacements successifs.

La SemPariSeine œuvre pour l'insertion sociale

Le marché de travaux comporte une clause d'insertion qui exige de l'entreprise qu'elle réalise 5 % des heures travaillées avec du personnel en insertion.

— SemPariSeine —

Contact :

01 44 88 84 00

parisfrontdeseine@sempariseine.fr

www.parisfrontdeseine.fr